

Chabag : colonie en Bessarabie : [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 6

PDF erstellt am: **11.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192786>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Pàyi-vo on picotin d'aveina à la Bronna ein arveint ?
 — Tot dè mémo, repond Bibi.
 — Et on demi-litre à tserroton ?
 — Se faut ! què oï.
 — Eh bin montà ! y'amo adé fère ser-
 viço ài z'amis. Heu-ha !

Chabag.

Colonie suisse en Bessarabie.

III

La culture de la vigne occupe une grande place dans la colonie. — Les vignes, au lieu d'être séparées et protégées par des murs, sont séparées par des fossés de quatre à cinq pieds de profondeur. On forme, avec la terre qu'on en sort, des espèces de remparts qui servent de murailles ; c'est ainsi qu'on forme des enclos de cinq à six poses.

Les ceps sont plantés en lignes droites et passablement serrés dans chaque rangée ; mais ces rangées sont éloignées les unes des autres d'environ cinq ou six pieds*. Ces intervalles laissent un espace suffisant pour faire passer la charrue ; car au lieu de fossoyer la vigne comme chez nous, on laboure au moyen de charrues appropriées à ce travail. Les bœufs que l'on emploie sont petits et si dociles qu'ils suivent l'alignement sans endommager les souches.

Le transport des terres se fait aussi avec des chars ; la taille se fait avec de petites scies que les colons trouvent très expéditives. On n'emploie pas d'échalas, parce qu'on n'attache pas la vigne, qui ne s'effeuille pas non plus.

Tout cela explique comment, avec une si faible population, on pouvait cultiver à Chabag 170 poses de vignes. On compte, dans celles-ci, seize espèces de plants différents : le muscat d'Alexandrie, le Chasselas de Hongrie, le muscadin de Grèce, le petit Game de Bourgogne, le Perlé et le Bordelais de France et de Portugal. La qualité varie suivant les plants, mais en général, au dire des connaisseurs, il vaut mieux que le vin suisse.

Quant à la culture des céréales, il faut citer tout particulièrement le blé, qui y réussit à merveille.

Le bétail est une des richesses de la colonie. On envoie pâturer dans les steppes, les bœufs, les chevaux, les vaches et les moutons, même pendant l'hiver, car il n'y tombe presque pas de neige.

Voici quel était le prix du bétail en 1844 et 1845 :

Un bœuf ordinaire	55 francs	de Suisse.
Une vache	40	»
Un cheval	40	»
Un mouton	5	»
Un porc gras	28	»

* Nous conservons ici les anciennes mesures telles qu'elles sont indiquées dans les documents où nous puisons nos renseignements.

L'administration supérieure de la colonie appartient à un comité impérial siégeant à Odessa et duquel relève toutes les colonies de la Russie méridionale.

L'administration communale ou la *mairie* se compose d'un maire, de deux adjoints et d'un secrétaire. Elle est desservie par l'huissier municipal.

* * *

Avant l'arrivée de M. Bugnion, à Chabag, en 1843, il n'y avait pas d'instituteur régulier, et les enfants étaient élevés dans la plus complète ignorance, ne sachant ni lire ni écrire et ne recevant aucune espèce d'éducation morale ; ensuite qu'en cela ils étaient en retard sur les derniers des serfs russes, qui ont au moins des églises où ils peuvent aller prier. — Mais M. Bugnion se mit à l'œuvre avec énergie et dévouement ; et déjà en 1845, ces enfants savaient lire, écrire, calculer, et recevaient une bonne instruction religieuse.

Dès le début de la colonie jusqu'en 1843, il n'y avait également point eu de pasteur fixé à Chabag. Deux ou trois fois par an, pour administrer la Sainte Cène ou baptiser les enfants, on faisait venir à grand frais le pasteur d'une colonie allemande de la Bessarabie ; mais comme il ne pouvait officier en français, il n'était pas compris de la moitié des auditeurs.

Dès l'arrivée de M. Bugnion, le service religieux fut régulièrement organisé et conduit avec un zèle infatigable.

Une place avait été réservée, dès l'origine, au centre du village, pour la construction d'une chapelle. Depuis de nombreuses années, les colons avaient réuni pour cette construction la somme de 1500 francs et apporté sur les lieux des pierres qu'il faut aller chercher très loin. En 1844, le montant des souscriptions s'élevait à 2000 francs ; mais il en manquait encore 3500 pour venir à bout de l'entreprise. — Ensuite d'un pressant appel de la colonie, un comité se forma à Lausanne, vers la fin de la même année, dans le but de recueillir des dons qui ne dépassèrent pas le chiffre de 500 francs.

Enfin, après avoir réuni à grand'peine l'argent et les matériaux nécessaires, on put procéder à la pose de la première pierre du temple en 1846, le jour de l'Ascension.

Ensuite de difficultés soulevées par les autorités russes, M. Bugnion ne pouvant pas continuer à remplir les fonctions de prédicateur sans avoir été consacré au saint ministère, avait dû, en octobre 1845, revenir dans son pays afin d'accomplir cette formalité. Consacré à Genève, par des pasteurs et ministres de cette ville, le 5 novembre de la même année, il était de retour à Chabag depuis deux mois, et eut la joie de présider à la cérémonie. Ce jour-là, il

se dirigea vers la place destinée à la construction du temple, suivi de toute la communauté, les femmes précédant les hommes. Arrivés sur les lieux, tous les colons se rangèrent en cercle autour des fondements et le pasteur monta sur une petite éminence. Son auditoire se composait de Réformés, de Luthériens, de Russes et même de Juifs accourus d'assez loin pour assister à cette cérémonie. Une prière fervente, suivie de chants et d'une prédication en allemand et en français, précéda la pose de la première pierre.

La colonie, se composant de Suisses de divers cantons, français et allemands, chaque fraction désigna l'un des siens pour porter la première pierre. Le pasteur descendit alors dans les fondements, et fit la pose au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ; puis, debout sur la pierre, il pria Dieu de bénir l'œuvre de leurs mains, et développa ensuite ce texte de l'Ecriture : *J'ai posé le fondement comme un sage architecte, selon la grâce de Dieu qui m'a été donnée, etc.*

On plaça dans les fondements les objets suivants :

Une pièce de monnaie du canton de Vaud, attendu que la majorité des colons étaient Vaudois.

Une de Genève, centre de la Réformation de Calvin.

Des pièces de Zurich, de la Russie et de Turquie.

Enfin les armes de la Russie et un écrit ainsi conçu :

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, Amen ! »

Sous l'Empire de Sa Majesté, Nicolas Ier, Empereur et autocrate de toutes les Russies, en l'an de grâce 1846, jour de l'Ascension, a été posée par F.-L. Bugnon, pasteur de la colonie Suisse de Chabag, près Akermann en Bessarabie, la première pierre du temple de la Trinité, édifié à l'usage du culte chrétien, selon le rite réformé, par l'entrepreneur russe Ephrem Autonow, sous la direction d'une commission composée des colons Louis Tardent, Antoine Sander, Jean-Louis Jaton, Johannes Hengstler et Mathias Iundt. Cette cérémonie a eu lieu en présence de la commune assemblée, et après un service divin de circonstance.

Le présent écrit a été scellé dans une pierre, comme monument dans les temps futurs.

Puisse la grâce de Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit, un seul Dieu béni éternellement, reposer sur l'œuvre de nos mains, sur nos personnes et sur la maison que nous avons élevée à sa gloire ! *Je préfère être le portier de ton temple, ô Dieu, que d'habiter dans les palais des méchants. Ps. LXXXIV, 2. »*

Dès le jour de l'Ascension, on travailla activement à la nouvelle construction, mais on se trouva bientôt dans de grands embarras. On constata qu'il fallait deux mille pierres de taille de plus qu'on ne l'avait prévu, et pour se les procurer, les cinquante attelages dont les colons pouvaient disposer devaient faire dix voyages de vingt-quatre lieues,

à une époque de l'année où la saison exigeait tous les bras.

La construction allait être suspendue, lorsqu'une quantité considérable de pierres à bâtir fut amenée à Akermann et put être achetée à bon compte. Le même fait se présenta pour la chaux, qu'il fallait aller chercher à quarante lieues.

Ce fut le bois de construction qui causa le plus de soucis. On pensait s'en procurer dans le port d'Odessa; mais chaque pièce, rendue à Chabag, revenait à plus de 70 francs! On se demandait ce qu'il faudrait faire, lorsqu'un vaisseau turc, revenant de Crimée chargé de bois magnifique pour les chantiers de la marine de Constantinople, fut jeté à la côte par une tempête et échoua assez près de l'embouchure du Dniester, à trois lieues de Chabag. Le bois fut poussé sur le rivage, et malgré tous les efforts des Russes et de ceux qui portaient envie à la colonie, nos colons purent acheter, pour le prix de 12 francs, des pièces de bois plus belles que celles qu'ils auraient dû acheter à un prix dix fois plus élevé.

Les instituteurs suisses de la Russie méridionale, tant protestants que catholiques, se réunirent pour faire don à la colonie d'une coupe d'argent doré pour la Sainte-Cène, qui coûta dix louis.

Les détails que nous avons pu nous procurer sur Chabag, et qui sont puisés en grande partie dans une notice écrite en 1845 par le pasteur Desloës, à Chexbres, ne vont que jusqu'à cette année-là. Nous espérons pouvoir donner plus tard quelques renseignements sur ce qui s'est passé dès lors. Nous recevrons ces renseignements avec reconnaissance.

Solution du problème de samedi.

— Le nombre demandé est le millésime 1892, produit des nombres consécutifs 43 et 44. Ses deux premiers chiffres 18 sont égaux au produit des chiffres restants: $18 = 9 \times 2$. — *La prime est échue à M. Ed. Mathey, à Cormoret.* — Ont encore répondu juste: MM. Kilchenmann, Gondo; Millioud, Penthéréaz; Bouvier, Meyrin; Isabel, Eysins; Rittener, Winterthur; Ogiz, Orbe; Grivat, Féchy; Boltshauer, Montreux; Blanc, Lutry; Böller, Nyon; Loew, Neuchâtel; Rochat-Vernes, Ragaz; Fouvy, Tour-de-Peilz; Aug. Rochat, Charbonnières; Mamboury, Dardagny et Dufour-Bonjour, Genève; Grivel et A. Roux, Lausanne; O. Jomini, Payerne; Ch. Broillet et Daguet, Fribourg; L. Widmer, Vevey; Rohrbach, Lausanne; Pitton, Oppens; Villaredt, Winterthur.

Charade.

Mon un être mystique
Au pays des Hindous
Est, dit-on, féérique,
Ou génie ascétique
Qui n'aime pas les fous.
Mon deux de la misère
Connait les tristes lois:
C'est un bien pauvre hère,

Dira mainte commère,
Mais je le plains parfois.
L'entier est une ville
Du beau pays français,
Chère au gourmet sénile
Et même au juvénile,
Devine, je me tais!

Prime: Un objet utile. — Toutes les primes en retard partiront aujourd'hui.

Riz à la Carnot (entremets). — Après avoir fait cuire du riz dans une forte quantité d'eau, lorsqu'il est bien gonflé, ajoutez très peu de sel et du beurre frais. Ayant d'autre part fait cuire des poires pelées et coupées en quartiers avec du sucre, un peu de vin et de la cannelle, mettez le riz dans un plat; disposez dessus les quartiers de poires; arrosez avec le jus et servez chaud. — Si vous voulez faire plus de cérémonie, décorez de fruits confits.

Boutades.

Au Palais de Justice:

En descendant l'escalier, un avocat se foule le pied. Un confrère se précipite, lui offre son bras et lui dit à l'oreille:

— Je t'en prie, ne boîte pas au Palais!
C'est bien assez de la justice!...

Une anecdote au sujet du duc de Clarence, qui vient de mourir:

Au collège, le jeune duc manquait d'argent, quoique prince royal, et il s'adressait alors à la reine d'Angleterre qui se montrait généralement assez bonne grand-mère et donnait à son petit-fils de quoi satisfaire toutes ses fantaisies.

Quelque jour cependant, en présence de demandes trop répétées, elle fit la sourde oreille et n'envoya à son petit-fils qu'une lettre de bons conseils.

Le jeune duc n'hésita pas, dit-on, à vendre l'autographe à un de ses camarades pour cinquante shillings; puis il remercia la reine avec effusion de sa « fructueuse » lettre.

Au restaurant:

Après s'être vainement escrimé sur un morceau de viande plus résistant que le marbre, un infortuné client se décide à présenter une humble observation au garçon.

— Pas mangeable, votre bifteck... c'est du cuir vulgaire.

Le garçon haussa les épaules:

— Pour ce prix-là, vous ne voudriez pas du cuir de Russie.

Le choix d'une profession. — Un apologue américain, dont le vieux monde pourrait faire son profit:

Un homme, désirant connaître la vocation de son fils, l'enferma dans une chambre avec une Bible, une pomme et un billet d'un dollar. S'il le retrouvait

lisant la Bible, il en ferait un clergyman; s'il mangeait la pomme, ce serait un fermier; si son attention s'était fixée sur le billet, il en ferait un banquier.

A son retour, il trouva l'enfant qui avait mis le billet dans sa poche, assis sur la Bible et en train de dévorer la pomme; il en fit un politicien!

Pauvre humanité. — D'après le *Scientific Américain*, il y aurait sur la terre, en nombre rond, un milliard et demi d'habitants, dont un tiers seulement porte des vêtements qui les couvrent tout à fait.

Un sixième va complètement nu, et le reste, c'est-à-dire la moitié de l'humanité, ne se couvre que certaines parties du corps.

Cette proportion se trouve dans l'habitation: la moitié du genre humain n'a pour se loger que des huttes ou des habitations très primitives, un sixième couche à la belle étoile et le tiers restant a seul de quoi se loger plus ou moins convenablement dans des maisons.

THÉÂTRE. — Dimanche 7 février 1892: **LA REINE MARGOT**, grand drame historique, par Alexandre Dumas et Auguste Maquet. — Ce drame, qui aura sans doute grand succès sur notre scène, est tiré du roman de même nom, par A. Dumas.

L. MONNET.

FAVEY, GROGNUZ ET L'ASSESSUR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET A LA FÊTE DES VIGNERONS.

Orné de nombreuses vignettes.

En vente au bureau du *Conteur Vandois* et dans toutes les librairies. — Prix 2 fr.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

CONSTRUCTIONS EN FER

Serrurerie en tous genres.

Spécialité de fourneaux de cuisine au bois.
St-Roch, 14 et 16, LOUIS FATIO, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48. — Canton de Genève 3 % à fr. 105. — De Serbie 3 % à fr. 85. — Bari, à fr. 63. — Barletta, à fr. 40. — Milan 1861, à fr. 42. — Milan 1866, à fr. 12,50. — Venise, à fr. 26. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 100. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 15. — Tabacs serbes, à fr. 15. — *Port à la charge de l'acheteur.* Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.

J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud.

4, rue Pépinet, LAUSANNE
Succursale à Lutry. — Téléphone.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.